



Double parcours doctoral entre Sciences Po et l'International Max Planck Research School on the Social and Political Constitution of the Economy (IMPRS-SPCE) Cologne

La formation doctorale proposée conjointement par Sciences Po et l'IMPRS-SPCE de l'Institut Max Planck et de l'Université de Cologne permet aux étudiants du parcours doctoral en sociologie et science politique de se spécialiser en sociologie économique, économie politique et la théorie des organisations. A travers des séjours d'échange et des séminaires communs, les participants profiteront des forces intellectuelles des deux institutions et pourront, s'ils le souhaitent, préparer un doctorat en cotutelle franco-allemand. Cette formation conduit à un double diplôme et est soutenue par l'Université franco-allemand.

Modalités d'échange

Pour être éligible, les candidats doivent être inscrits dans le parcours doctoral de Sciences Po. Pendant les deux premières années de master à Sciences Po, il est possible de passer un semestre à l'Institut Max Planck à Cologne, de préférence le deuxième semestre de la deuxième année. Pendant les trois années de doctorat, les doctorants peuvent passer entre deux et trois semestres à Cologne.

Pour obtenir un double doctorat dans le cadre d'une cotutelle franco-allemande, le candidat doit valider trois semestres au sein l'institution partenaire, qui peuvent être cumulés entre les années M et D. Toutefois, des séjours moins longs sont aussi possibles : il s'agit alors d'étudiants en échange.

Conditions

Une aide à la mobilité de 600 euros par mois est accordée pour les étudiants en échange et de 1300 euros pour les doctorants en cotutelle. Les candidats seront accueillis et partageront un bureau à l'Institut Max Planck à Cologne. La recherche d'un logement à Cologne est à la charge du candidat, mais l'IMPRS-SPCE peut fournir des renseignements utiles.

Candidature

Les étudiants du programme d'études doctorales en sociologie et science politique, actuellement en 1^{ère} ou 2^{ème} année de Master ou en 1^{ère} année de thèse à Sciences Po peuvent candidater pour un échange ou une cotutelle dans le cadre du programme de coopération.

Les dossiers de candidature comprendront :

- une lettre de motivation en anglais
- un CV détaillé en anglais
- un projet de thèse, si disponible, ou une courte description d'un projet de mémoire de master

Les candidatures doivent être transmises par voie électronique le **20 juin 2011** à Annick Heddebault, Ecole doctorale : annick.heddebault@sciences-po.fr
La sélection des candidats est prévue pour début juillet 2011.

Pour plus d'information

Vous trouverez toutes les informations relatives à ce programme sur le site de l'Ecole doctorale et sur le site de l'IMPRS-SPCE : <http://imprs.mpifg.de>.

En amont de votre candidature, vous pouvez également prendre contact avec Christine Musselin, co-directrice du programme, christine.musselin@sciences-po.org, ou Cornelia Woll, cornelia.woll@sciences-po.fr.